

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Élections consulaires 2021

LANCEMENT DE LA LISTE

CPME – Chambre de Commerce et d'Industrie

Le 7 juin 2021

Les entreprises de notre territoire sont notre richesse, et nous devons plus que jamais les soutenir.

Car les activités du commerce, des services, de l'industrie, de la pêche et de l'agriculture, sont autant de promesses d'espoir pour notre département de sortir d'une période difficile pour tous.

Plus que jamais, le contexte économique actuel engage notre organisation patronale à **l'action au service des entreprises de notre territoire.**

Nous devons encourager le développement économique du commerce de proximité, redonner par la même une dynamique des centre-bourgs, centres-villes, apporter un soutien sans faille aux PME et TPE pour améliorer leur compétitivité sans oublier le soutien aux filières porteuses de dynamique pour notre territoire.

Réussir la reprise c'est également ne laisser personne au bord de la route.

Nous devons collectivement apporter tout notre soutien aux PME et TPE, réaffirmer notre engagement total pour agir au plus près des entreprises. La période de crises successives nous engage à faire plus et mieux, c'est ce que nous souhaitons.

C'est pour cela que la **CPME 22** a décidé lors de son conseil d'administration du 2 juin 2021 de constituer une liste en vue des prochaines élections à la **CCI 22**.

Menée par des femmes et des hommes d'expérience, notre projet sera piloté par Gilles Blanschong, vice-président de la CCI 22 et membre du bureau de la CCI de Bretagne, qui sera le candidat à la présidence, par Bruno Chevallier, membre associé de la CCI 22 et président de la CPME 22 et d'autres membres CPME.

Nous souhaitons une ambition pour notre territoire et son développement économique dans le respect des hommes et des femmes qui s'investissent dans leurs entreprises pour créer richesse et emplois.

À PROPOS

La CPME des Côtes d'Armor (CPME 22), dirigée par des chefs d'entreprises, est l'organisation patronale et interprofessionnelle des petites et moyennes entreprises.

Parce que 99,9% des entreprises sont des TPE-PME, leur réussite est une condition majeure de la croissance de notre territoire. C'est à ce titre que la **CPME 22** s'engage à leurs côtés pour défendre leurs intérêts.

Communauté de chefs d'entreprise dynamiques, la CPME 22 met en œuvre des actions de sensibilisation et de formation pour accompagner les PME dans leur développement. Elle anime un réseau d'adhérents, en valorisant l'échange d'expériences entre dirigeants de PME, pour briser leur isolement et proposer des solutions à leur mesure.

Contact presse

Bruno Chevallier – Président CPME 22 : tél. : 06 07 76 49 17- Election-cci22@cpme-bretagne.fr